



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2019

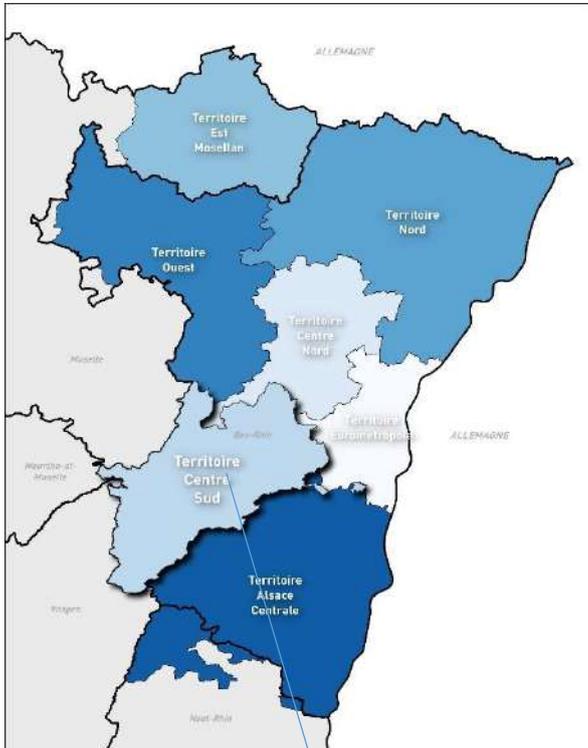
> Synthèse locale eau potable

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG





VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nom : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

Domaine : Eau Potable

Membre du SDEA depuis **31/07/2007**

Nombre de communes : 15

Nombre de délégués : 14

Vos usagers

- **10 863** abonnés
- **34 396** habitants desservis

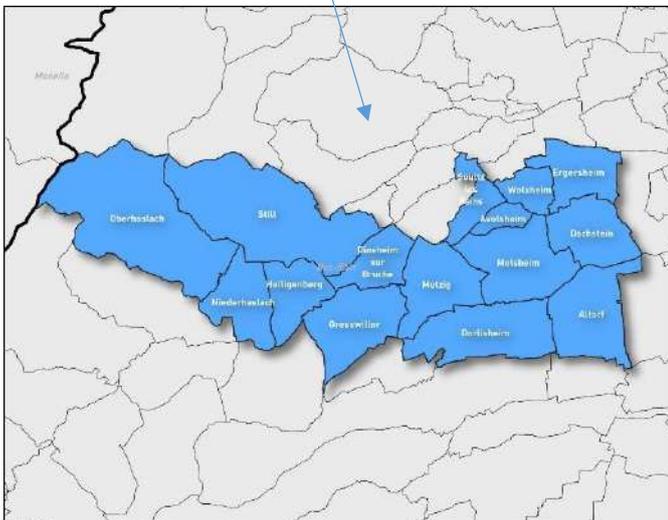
Vos volumes

- **1 960 000** m³ consommés
- **57** m³ consommés/habitant
- **180** m³ consommés/abonné

Les Gros Consommateurs :

44EME RT MUTZIG
CHARCUTERIE ALSACIENNE SA
COMCOM MOLSHEIM MUTZIG
CORA DORLSHEIM
EARL DE LA MESANGE
HOPITAL LOCAL DE MUTZIG
HOTEL DIANA
INSTITUT DES AVEUGLES

LAVE EAU JET
LE TREFLE ASL
MERCEDES BENZ
MESSIER BUGATTI
MILLIPORE SAS
OFFICE PUBLIC HLM
RESIDENCE LE DOMAINE A
SAFRAN LANDING SYSTEMS
SAREPTA
GAEC WILT



Territoire : TERRITOIRE CENTRE SUD

Centre et Antenne de rattachement : Schiltigheim, Molsheim



VOTRE PRÉSIDENT EN 2019

Gilbert ROTH

Les 5 dernières années ont été marquées par des adhésions croissantes pour le petit cycle de l'eau en provenance de collectivités précédemment en régie locale ou en DSP, et par la montée en puissance depuis 2016 du grand cycle de l'eau qui démontrent la valeur ajoutée de l'outil SDEA et l'importance de conjuguer mutualisation et proximité.

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes. Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les intercommunalités.



Afin de conforter cette vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau, et afin de préparer le SDEA du futur, des adaptations statutaires ont été validées par l'Assemblée Générale le 11 décembre 2019 après concertation et enrichissement avec les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette évolution statutaire pose pour la prochaine mandature d'une part, le principe de maintenir le lien communal gage de proximité et de disposer pour les périmètres intégrés d'un délégué par commune représentant les 3 domaines de compétences du SDEA et d'autre part, la création de Conseils Territoriaux de bassin versant différenciés du petit cycle de l'eau disposant de pouvoirs délibératifs propres.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **19 824** m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **7 221** m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **36** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **10 831** m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **55** %

- **9** puits
- **13** sources
- **13** réservoirs (capacité totale de stockage : 5 570 m³)
- **3** stations de traitement
- **11** unités de désinfection
- **283,28** km de conduites

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **4 555** m³
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,7** jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **11** h

Indicateurs de performance	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	93
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	83,39 %



LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 3 à 26 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env. 2 à 27 selon l'UDI

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2017	2018	2019
Taux de conformité microbiologique	97 %	99,5 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	134	118	117
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	4	3	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	142	124	134
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Secteurs NIEDERHASLACH, OBERHASLACH, ET OBERHASLACH THALACKER :

Eau de très bonne qualité bactériologique, très douce et faiblement nitratée. Aucun pesticide n'a été détecté.

Secteur de HEILIGENBERG :

Eau de très bonne qualité bactériologique, très douce et faiblement nitratée. Certains pesticides ont été détectés à l'état de traces mais en concentration bien inférieure aux limites réglementaires.

Secteur de STILL :

Eau de très bonne qualité bactériologique, douce et faiblement nitratée. Certains pesticides ont été détectés à l'état de traces mais en concentration bien inférieure aux limites réglementaires.

Secteur MOLSHEIM MUTZIG :

Eau de très bonne qualité bactériologique, dure et moyennement nitratée. Globalement la chloration mise en place sur les ressources de GRESSWILLER et GRIESHEIM 3 a permis de sécuriser la qualité de l'eau distribuée sur ce secteur. Certains pesticides ont été détectés à l'état de traces mais en concentration bien inférieure aux limites réglementaires.

Les ouvrages de production de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM et ALTORF sont respectivement concernés par des problématiques de nitrates et de solvants chlorés. Bien que les concentrations de ces paramètres restent bien en deçà des limites de qualité, ces ressources font désormais l'objet d'analyses plus régulières pour en contrôler l'évolution.



VOS DONNÉES FINANCIÈRES

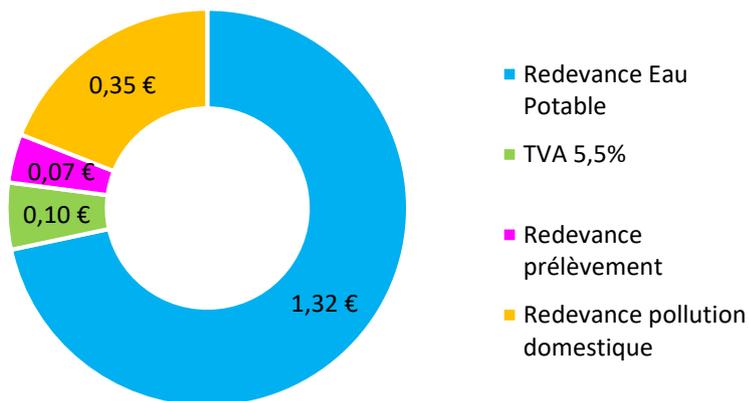
PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

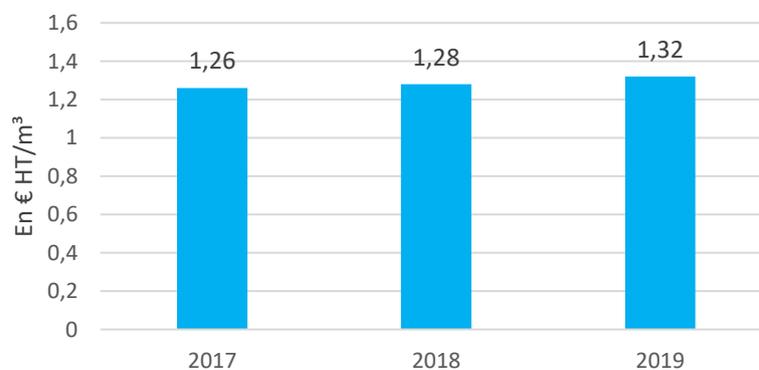
- Part fixe : **40,97 €** HT/an
- Part variable : **0,98 €** HT le m³
- Redevance eau potable du périmètre : **1,32 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **1,84 €** TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³



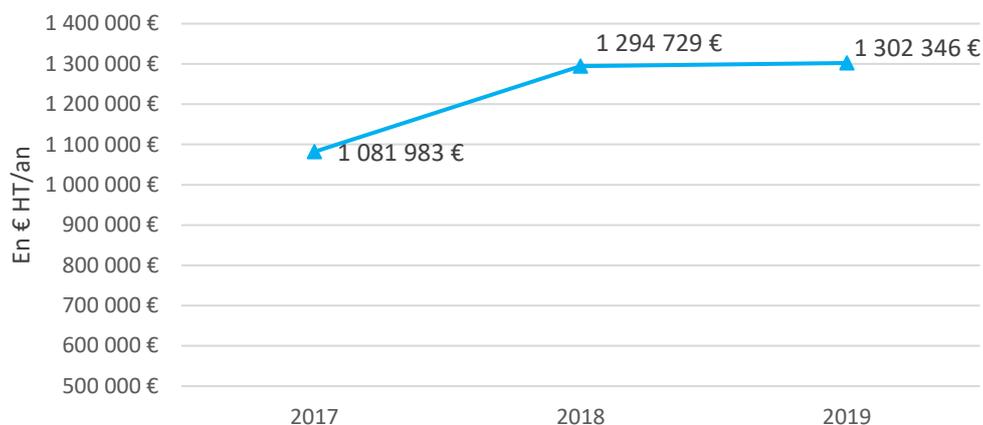
24 009 factures émises dans l'année

Evolution des tarifs de l'eau





Montant des investissements



Indicateurs financiers	2017	2018	2019
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2 %	2,13 %	ND
Montant des abandons de créances	0 €	0 €	ND
Taux de réclamations global	0,34 ‰	0,15 ‰	0,25 ‰

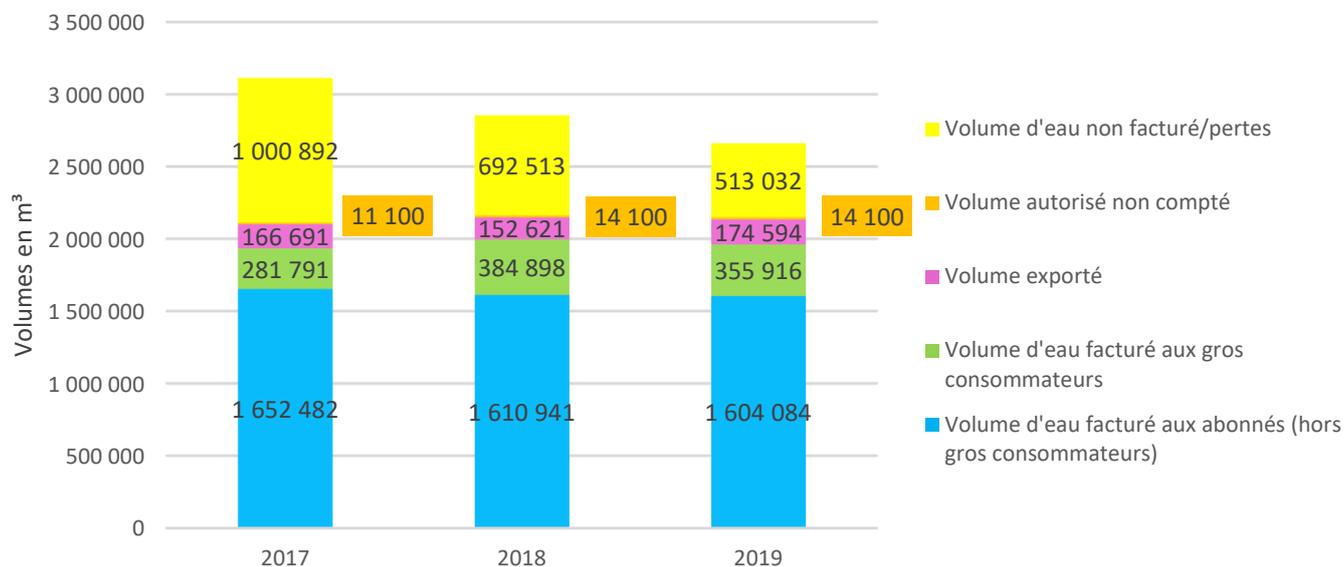
Le budget Eau Potable de la Communauté de Communes présente une bonne santé financière avec une absence de dette. Le volume d'investissement annuellement réalisé a pour le moment été financé en totalité par l'autofinancement dégagé et les résultats des exercices antérieurs.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



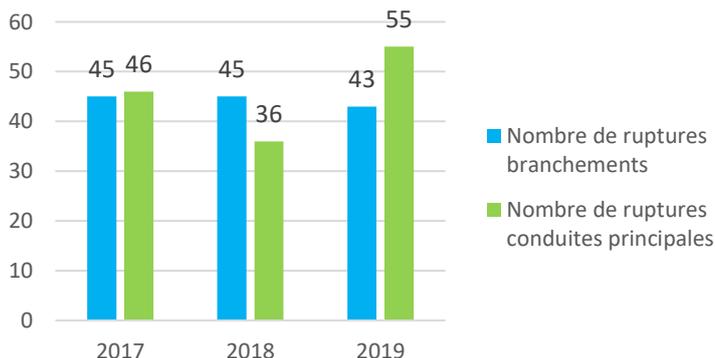
La baisse des pertes d'eau observée en 2018 se confirme en 2019, grâce au plan d'action mis en œuvre conjointement entre la Communauté de Communes et le SDEA. Ces efforts sont à poursuivre pour maintenir, et même améliorer encore, le rendement global du réseau de la Communauté de Communes par la mise en œuvre d'un programme de renouvellement des conduites à l'appui des résultats de l'étude de gestion patrimoniale réalisée en 2020.

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2019
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	4,66 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2019	0,18
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2019	5,68

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES

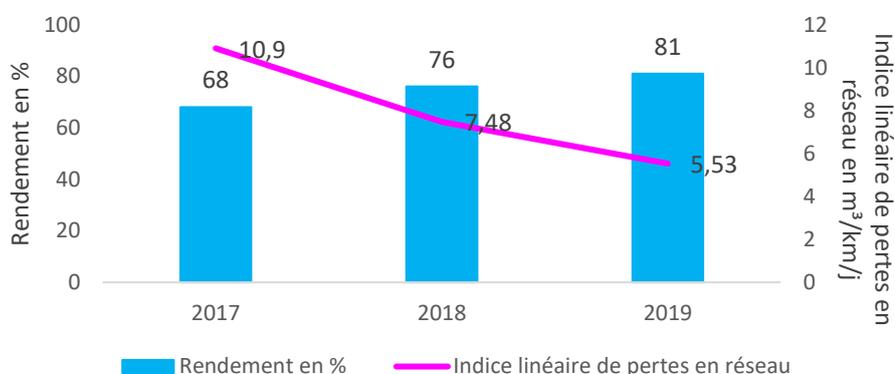


**APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)**

- 1 297 appareils
- 15 réparations sur les poteaux d'incendie
- 8 remplacements d'équipement

PARC DE COMPTEURS

- 10 928 nombre total de compteurs
- 704 compteurs remplacés, soit 6,44 % du parc
- 88 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX

Le nombre de réparations de ruptures sur réseau principal et sur branchement reste très élevé (98 au total en 2019). Ces interventions contribuent cependant à l'amélioration des performances du réseau avec un rendement en progression de 5 points pour atteindre 81 % en 2019.



LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

OUVRAGES :

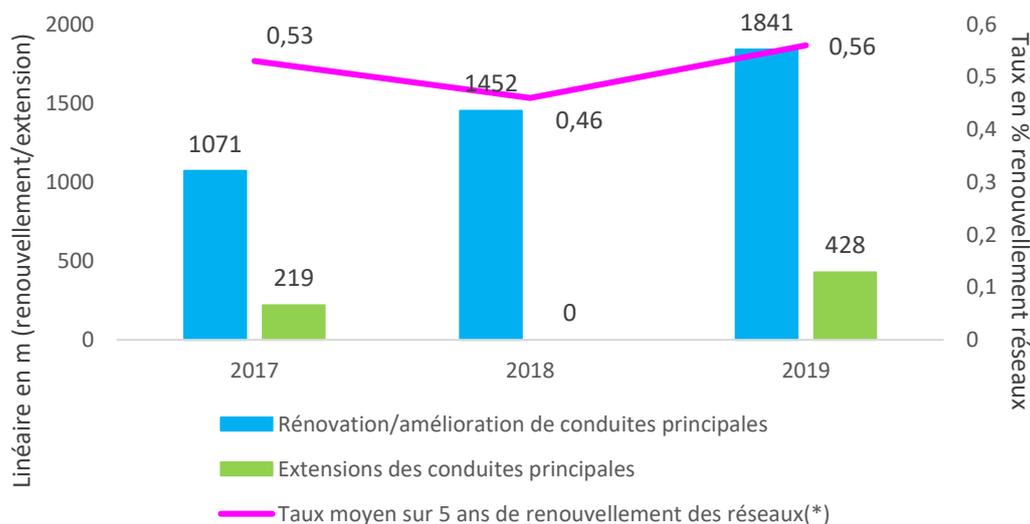
Outre la maintenance régulière des ouvrages, plusieurs chantiers de rénovation ont été réalisés en 2019 sur les sites suivants :

- Forage du Stierkopf 1 : remplacement de la colonne de la pompe,
- Réservoir de Niederhaslach : remplacement des huisseries (capots, échelles),
- Réservoir d'Oberhaslach : remplacement des huisseries (garde-corps),
- Réservoir de Still : remplacement des huisseries (garde-corps),
- Réservoir de Heiligenberg : remplacement des huisseries (échelle de cuve),
- Sources Heiligenberg : travaux de rénovation des accès aux sources,
- Divers remplacements de compteurs sur les ouvrages de production.

RESEAUX :

- Niederhaslach : rue Saint-Laurent – renforcement de 287 ml de réseau en Ø 100 mm,
- Oberhaslach : entre la rue des Acacias et la ZA du Klintz – renforcement de 322 ml de réseau en Ø 100 et 150 mm,
- Molsheim : rue de la Fonderie – renouvellement de 680 ml de réseau en Ø 100 et 150 mm,
- Molsheim : rue des Sports – renouvellement de 45 ml de réseau en Ø 100 mm,
- Dinsheim-sur-Bruche : interconnexion avec Still par extension du réseau sur 368 ml et renforcement du réseau sur 508 ml en Ø 100 et 150 mm,
- Gresswiller : Neuenbergweg – extension du réseau de 60 ml en Ø 63 mm

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Les travaux de renforcement et de renouvellement de réseau réalisés en 2019 par la Communauté de Communes représentent un linéaire total de 1 840 ml. Le linéaire de réseaux annuellement renouvelé progresse pour porter, en 2019, le taux de renouvellement moyen sur 5 ans à 0,56 %.

Pour mémoire, atteindre un taux de renouvellement des réseaux d'environ 1 % représente 2 800 ml de réseaux renouvelés chaque année.



VOTRE ACTUALITÉ

ILLUSTRATION DES TRAVAUX REALISES

Gresswiller Extension AEP (et ASST) Neuenbergweg



Niederhaslach AEP Renforcement rue ST Florent





Oberhaslach AEP Renforcement entre la rue des Acacias et la zone artisanale du Klintz



Molsheim AEP Renouvellement rue de la Fonderie





Dinsheim-sur-Bruche AEP Interconnexion entre Dinsheim-sur-Bruche et Still





AUTRES INFORMATIONS

Une actualisation de l'étude de gestion patrimoniale réalisée en 2010 est en cours. Elle permettra d'intégrer les données patrimoniales les plus récentes ainsi qu'une analyse du réseau des communes ayant rejoint la CCRMM dans l'intervalle.

Cette étude dégagera les priorités d'action en termes de renouvellement des réseaux, de manière à rajeunir le patrimoine réseau de la Communauté de Communes et améliorer les performances du réseau (rendement, réduction du nombre de ruptures notamment).



L'APPLICATION MOBILE ÉVOLUE !

La nouvelle version est disponible depuis votre mobile ou votre tablette. Grâce à cette application SDEA, vous pouvez alerter en direct nos experts de toute anomalie liée à l'eau et ce, en seulement 4 clics, et accéder aux services dématérialisés 24h/24 et 7j/7.

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SDEA ?

Depuis votre smartphone ou tablette, recherchez « SDEA » sur votre PlayStore (Android) ou App Store (iOS) et cliquez sur « Installer ».

Rendez-vous ensuite sur la rubrique « Mon compte » dans le menu de gauche pour vous connecter avec vos coordonnées. Vous pouvez désormais prévenir instantanément votre service public de l'eau en cas d'urgence.

QUEL DYSFONCTIONNEMENT SIGNALER ?

- > Une odeur ou un goût inhabituel de l'eau
- > Une fuite d'eau ou un manque d'eau
- > Une borne incendie endommagée ou une grille manquante
- > Une inondation par refoulement des eaux usées
- > ...

QUE PERMET LA NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION ?

- > Signaler des débordements de cours d'eau
- > Accéder à un espace réservé lorsque vous faites partie d'une campagne Goûteur d'eau
- > Evaluer l'application
- > Accéder aux réseaux sociaux et au site internet du SDEA

À NOTER

Le SDEA intervient uniquement au sein des communes où il est chargé de la gestion de l'eau.



DEVENEZ UN ACTEUR DU SERVICE DE L'EAU

En toute simplicité vous pouvez : signaler en direct un dysfonctionnement, trouver le SDEA le plus près de chez vous, obtenir des conseils adaptés à vos besoins, contacter les urgences du SDEA 24h/24 et 7j/7, consulter les réseaux sociaux du SDEA, accéder à l'historique de vos signalements. Utiliser l'application du SDEA, c'est choisir une solution :

> **SIMPLE** : une prise en main intuitive et une utilisation facile

> **PRATIQUE** : un accès n'importe où, n'importe quand, depuis une simple connexion Internet

> **RASSURANTE** : un contact immédiat et continu avec le SDEA en cas d'urgence

> **RESPONSABLE** : une contribution active au bon fonctionnement du service de l'eau et à la sécurité des usagers



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

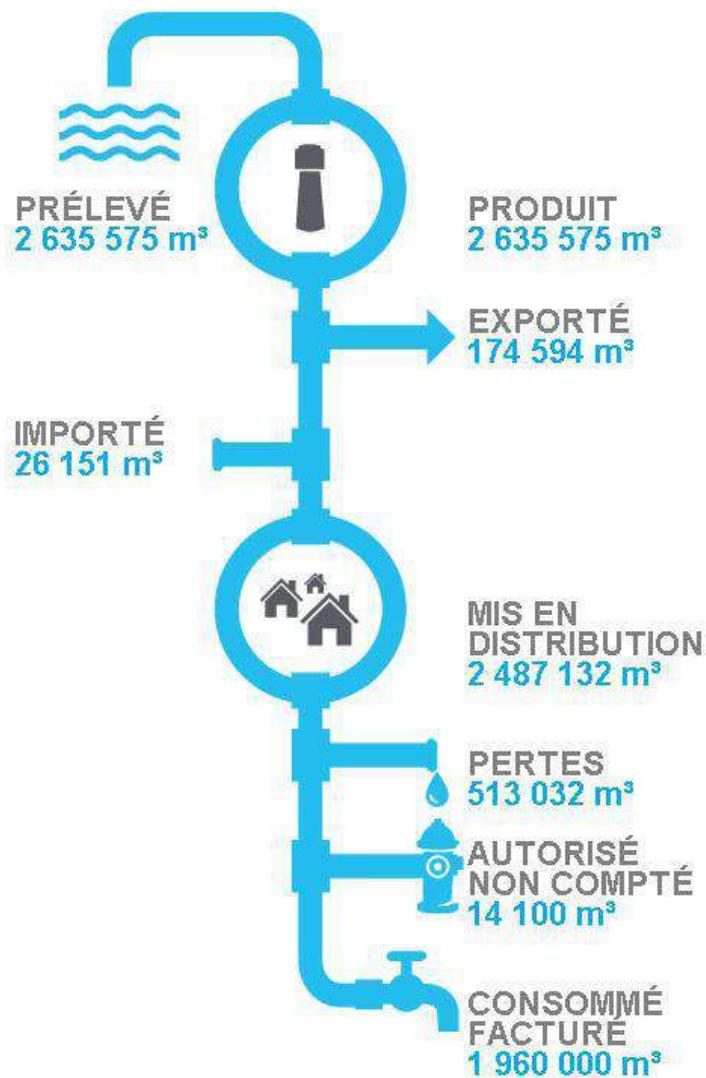
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul: Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul: Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux - Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.



ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	34 396
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2019)	1,84 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	117
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	134
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	93
P104.3	Rendement du réseau de distribution	81 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	5,68 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	5,53 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,56 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	83,39 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	ND
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	4,66 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P155.1	Taux de réclamations	0,25 ‰



LISTE DES RUPTURES

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
ALTORF	Rue des Meuniers	Conduite principale	04/03/2019
ALTORF	Rue de la Nachtweid	Conduite principale	19/03/2019
ALTORF	Rte de Strasbourg	Conduite principale	26/03/2019
ALTORF	Rue du Menhir	Conduite principale	09/08/2019
ALTORF	Rue de la Hardt	Conduite principale	14/08/2019
AVOLSHEIM	Rue de la Paix	Branchement	03/01/2019
AVOLSHEIM	Rue de Vannes	Branchement	06/05/2019
DACHSTEIN	Rue de la Mairie	Conduite principale	02/01/2019
DACHSTEIN	Rue d'Altorf	Conduite principale	02/01/2019
DACHSTEIN	Rue du Couvent	Conduite principale	03/01/2019
DACHSTEIN	Rue du Viehweg	Conduite principale	15/05/2019
DACHSTEIN	Les Cottages	Conduite principale	11/10/2019
DACHSTEIN	Rue des Primevères	Conduite principale	23/10/2019
DINSHEIM-SUR-BRUCHE	Rue de la Gare	Branchement	02/10/2019
DORLISHEIM	Rue des Champs	Conduite principale	03/01/2019
DORLISHEIM	Rue de la Blieth	Branchement	03/01/2019
DORLISHEIM	Rue du Gaentzig	Conduite principale	12/07/2019
ERGERSHEIM	Rue Principale	Conduite principale	02/01/2019
ERGERSHEIM	Rue Neumatt	Branchement	02/01/2019
ERGERSHEIM	Rue des Lilas	Branchement	21/08/2019
ERGERSHEIM	Rue de la Tuilerie	Conduite principale	18/10/2019
ERGERSHEIM		Conduite principale	21/10/2019
ERGERSHEIM	Rue Neumatt	Conduite principale	22/10/2019



GRESSWILLER	Rue de la Bruche	Branchement	15/01/2019
GRESSWILLER	Rue des Rochers	Conduite principale	14/06/2019
GRESSWILLER	Rue de Dinsheim-Sur-Bruche	Conduite principale	18/06/2019
GRESSWILLER	Rue des Prés	Conduite principale	07/08/2019
GRESSWILLER	Rue du Mal Leclerc	Conduite principale	02/09/2019
GRESSWILLER	PI de la Liberté	Branchement	04/10/2019
HEILIGENBERG		Conduite principale	12/03/2019
HEILIGENBERG		Branchement	03/06/2019
HEILIGENBERG	Rue Principale	Conduite principale	04/06/2019
HEILIGENBERG		Conduite principale	09/07/2019
HEILIGENBERG		Branchement	31/07/2019
HEILIGENBERG		Branchement	02/09/2019
HEILIGENBERG		Conduite principale	09/10/2019
HEILIGENBERG	Ensemble Sources Heiligenberg	Conduite principale	31/10/2019
MOLSHEIM	Rue des Lilas	Conduite principale	02/01/2019
MOLSHEIM	Rue Notre Dame	Branchement	02/01/2019
MOLSHEIM	Rue Paul Jehl	Branchement	02/01/2019
MOLSHEIM	Chemin de Dorlisheim	Branchement	02/01/2019
MOLSHEIM	PI de l'Hôtel de Ville	Branchement	03/01/2019
MOLSHEIM	Rue de la Commanderie	Conduite principale	10/01/2019
MOLSHEIM	Rue de Provence	Branchement	12/03/2019
MOLSHEIM	Rue Louis Chiron	Conduite principale	12/03/2019
MOLSHEIM	Avenue de la Gare	Conduite principale	21/03/2019
MOLSHEIM	Rue Paul Jehl	Branchement	26/03/2019
MOLSHEIM	Rue de la Commanderie	Branchement	15/04/2019
MOLSHEIM	Rue de l'Hôpital	Branchement	20/05/2019
MOLSHEIM	Rue de la Commanderie	Conduite principale	20/05/2019
MOLSHEIM	Rue Ettore Bugatti	Branchement	05/06/2019
MOLSHEIM	Rue de l'Eglise	Branchement	13/06/2019



MOLSHEIM	Rue du Guirbaden	Branchement	09/07/2019
MOLSHEIM	Rue de l'Eglise	Branchement	09/07/2019
MOLSHEIM	Rue Pasteur	Conduite principale	23/07/2019
MOLSHEIM	Rue des Etudiants	Branchement	09/08/2019
MOLSHEIM	Avenue du Général de Gaulle	Conduite principale	09/08/2019
MOLSHEIM	Rue du Kreuzel	Branchement	12/08/2019
MOLSHEIM	Rue de Champagne	Branchement	02/09/2019
MOLSHEIM	Rue Saint Georges	Branchement	09/09/2019
MOLSHEIM	Rue Saint Georges	Conduite principale	09/09/2019
MOLSHEIM	Rue des Sports	Conduite principale	17/09/2019
MOLSHEIM	Rue du Général Leclerc	Branchement	20/09/2019
MOLSHEIM	Rue des Eglantiers	Conduite principale	15/10/2019
MUTZIG	Rue Haute Montée	Conduite principale	02/01/2019
MUTZIG	Rue du Hoffen	Branchement	12/03/2019
MUTZIG	Rue de La Bruche	Branchement	20/03/2019
MUTZIG	Route de Strasbourg	Conduite principale	22/03/2019
MUTZIG	Rue Mal de Lattre de Tassigny	Conduite principale	22/03/2019
MUTZIG	Rue de Molsheim	Conduite principale	26/03/2019
MUTZIG	Rue de Molsheim	Conduite principale	24/04/2019
MUTZIG	Rue des Champs	Branchement	22/05/2019
MUTZIG	Rue Chassepot	Branchement	19/08/2019
NIEDERHASLACH	Rue Principale	Branchement	03/01/2019
NIEDERHASLACH	Rue Du Cimetière	Conduite principale	23/01/2019
NIEDERHASLACH	Rue Principale	Branchement	28/02/2019
NIEDERHASLACH	Rue Principale	Conduite principale	12/03/2019
NIEDERHASLACH	Rue de La Forêt	Conduite principale	15/03/2019
NIEDERHASLACH	Rue de la Chapelle	Conduite principale	15/05/2019
NIEDERHASLACH	Rue de la Chapelle	Branchement	15/07/2019
NIEDERHASLACH	Rue des Forgerons	Conduite principale	07/09/2019
NIEDERHASLACH	Rue du Bâtonnier Baumann	Branchement	09/09/2019



NIEDERHASLACH	Rue du Coin	Conduite principale	18/09/2019
NIEDERHASLACH	Rue du Coin	Branchement	18/09/2019
NIEDERHASLACH	Rue du Bâtonnier Baumann	Conduite principale	23/09/2019
OBERHASLACH		Conduite principale	12/03/2019
OBERHASLACH		Conduite principale	12/03/2019
OBERHASLACH		Branchement	08/04/2019
OBERHASLACH		Branchement	17/06/2019
OBERHASLACH		Branchement	04/09/2019
SOULTZ-LES-BAINS	Rue de la Croix	Conduite principale	23/08/2019
SOULTZ-LES-BAINS	Rue du Père Antoine Stiegler	Branchement	27/09/2019
STILL	Réseau de distribution	Conduite principale	03/01/2019
STILL	Rue de la République	Branchement	01/03/2019
STILL	Réseau de distribution	Conduite principale	02/04/2019
STILL		Conduite principale	28/04/2019
STILL		Conduite principale	22/05/2019
WOLXHEIM	Route de Sultz Les Bains	Branchement	07/05/2019

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mai 2020

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune de STILL

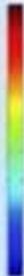


Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Still (1809 habitants)¹ est alimentée en eau par 2 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 24 novembre 2011 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

14 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 12 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyses non-conformes aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 20,6°f (degré français)
- pH : 7,5

Eau douce, peu calcaire, peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,8 mg/l
- Teneur maximale : 3,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 3,7 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,08 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Un des pesticides recherchés a été détecté à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Still, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2020

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune de NIEDERHASLACH

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Niederhaslach (1405 habitants)¹ est alimentée en eau par 3 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 10 décembre 1998 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets et chloration avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

11 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 10 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 3,4°f (degré français)
- pH : 7,1

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 3,4 mg/l
- Teneur maximale : 3,5 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 2,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Niederhaslach, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2020



Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune d'OBERHASLACH

ORIGINE DE L'EAU

La commune d'Oberhaslach (1762 habitants)¹ est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

13 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 12 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 3,0 °f (degré français)
- pH : 6,9

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 1,7 mg/l
- Teneur maximale : 1,8 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 2,8 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune d'Oberhaslach, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune d'OBERHASLACH - Lieudit THALACKER

ORIGINE DE L'EAU

Le Lieudit Thalacker (18 personnes) est alimenté par les 4 sources de la commune d'Oberhaslach. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau est distribuée sans traitement.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

6 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 3 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 3,0 °f (degré français)
- pH : 6,8

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

- Teneur moyenne : 1,7 mg/l
- Teneur maximale : 1,8 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 2,8 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

Références de qualité :

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le Lieudit Thalacker (commune d'Oberhaslach), est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mai 2020

Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG Secteur Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur «Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig» (28236 habitants)¹ est alimentée en eau par 10 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 23 et 28 janvier 1975, 17 mars 1992 et 15 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection aux rayons ultraviolets ou au chlore, selon le site de production, avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

81 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 68 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 24,4 °f (degré français)
- pH : 7,3

Eau dure (calcaire). Eau agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 23,8 mg/l
- Teneur maximale : 42,0 mg/l

La teneur moyenne en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire. Les teneurs en nitrates présentent une variabilité importante en fonction de l'origine de l'eau. L'eau provenant des forages 2 et 3 de Griesheim-près-Molsheim a des concentrations moyenne et maximale en nitrates, respectivement, de 40,7 et 42 mg/l. Ces valeurs témoignent de ressources en eau dégradées mais respectent la limite réglementaire. Des actions préventives pour mieux protéger ces ressources sont à mettre en œuvre.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 52,9 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 35,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,15 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

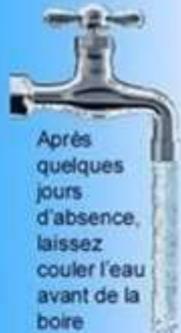
MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le secteur « Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig », est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2020

Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG Commune de HEILIGENBERG



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Heiligenberg (676 habitants)¹ est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

10 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 8 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 7,5 °f (degré français)
- pH : 7,4

Eau très douce, très peu calcaire, peu minéralisée et agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 4,3 mg/l
- Teneur maximale : 4,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 8,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 3,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,05 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

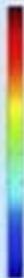
En 2019, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Heiligenberg, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

